

Vaccinations, je suis à jour

La vaccination a permis de sauver de nombreuses vies et de faire disparaître certaines maladies infectieuses. Elle est aujourd'hui encore indispensable.

En quoi consiste la vaccination ?

Il s'agit d'introduire dans votre organisme des antigènes, afin que votre système immunitaire fabrique des anticorps destinés à combattre l'intrus.

A chaque vaccin correspond un anticorps particulier.

Une fois les anticorps activés, votre organisme est capable de se défendre contre la maladie.

Par la suite, et durant plusieurs années, ces anticorps détruiront les germes (bactéries, virus) responsables de cette maladie, qui tenteraient de pénétrer dans votre organisme.

La production d'anticorps diminuant régulièrement au fil des années, il est nécessaire de procéder à des rappels de certains vaccins, autrement dit de réinjecter une dose pour relancer le processus de défense de l'organisme.

Quelle différence entre vaccination préventive et vaccination thérapeutique ?

La vaccination préventive prépare votre organisme à se défendre avant qu'il ne soit infecté.

La vaccination thérapeutique stimule votre système immunitaire, alors que votre organisme est déjà infecté. Elle consiste à aider votre organisme à réagir. La rage est ainsi traitée après une morsure. Ce type de vaccin en est au stade expérimental en ce qui concerne le HIV et le cancer.

Contre quelle maladie puis-je me faire vacciner ?

En Belgique:

- # Vaccinations obligatoires : le vaccin Polio (poliomyélite)
- # Vaccinations fortement recommandées :
- # Le vaccin contre la diphtérie et le tétanos
- # Le vaccin contre la coqueluche.
- # Le vaccin contre l'*Haemophilus influenzae* (certaines méningites).
- # Le vaccin contre l'hépatite B.
- # Le vaccin contre le pneumocoque (méningite bactérienne).
- # Le vaccin contre les infections pulmonaires à pneumocoques, en particulier chez les personnes fragilisées, immunodéprimées, âgées, ou vivant en institution.
- # Le RRO : rougeole-rubéole-oreillons
- # Le vaccin contre le papillomavirus impliqué dans le cancer du col de l'utérus.
- # Le vaccin contre la grippe.
- # Le vaccin contre le méningocoque (certains types de méningites).

Et si je pars à l'étranger ?

Il est indispensable de vous protéger contre certaines maladies dévastatrices comme le choléra ou la fièvre jaune. Pour bien préparer vos voyages, renseignez-vous en consultation ou auprès de centres de vaccinations spécialisés (institut de médecine tropicale d'Anvers, travel clinics des différents hopitaux, le ministère des Affaires étrangères).

Pourquoi dois-je me faire vacciner contre des maladies disparues ?

Car les maladies ne sont pas éradiquées partout. Elles ont simplement disparu dans une région du monde et sont en sommeil ailleurs.

Seule la vaccination empêche la réapparition d'un virus et évite les épidémies.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, il faut que plus de 95 % des gens soient protégés pour que le virus soit contenu.

Informations sur le document

Date de validation : **08/09/10**